

L'insertion des diplômés de master au plus haut avant la crise sanitaire

En 2017, 110 400 étudiants ont été diplômés de master LMD à l'université, 33 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi ceux entrés dans la vie active, 92 % occupent un emploi au 1^{er} décembre 2019. Quelques mois avant l'émergence de la crise sanitaire et de ses premiers effets sur le marché du travail, le niveau exceptionnel des taux d'insertion à 18 et 30 mois des diplômés de master reflète la bonne conjoncture d'alors sur le marché du travail. Celle-ci se traduit également sur la qualité des emplois occupés dès 18 mois après l'obtention du master, et sur le niveau de satisfaction exprimée par les diplômés à l'égard de leur emploi à 30 mois.

Une insertion plus rapide sur le marché du travail

Mesuré au 1^{er} décembre 2019, soit quelques mois avant l'émergence de la crise sanitaire, le taux d'insertion des diplômés 2017 de master après 30 mois de vie active s'élève à 92 %, en hausse de 0,5 point par rapport à la promotion 2016. L'insertion sur le marché du travail est également plus rapide pour les diplômés 2017, le taux d'insertion à 18 mois progressant de 1,3 point (90 %).

Taux de poursuite d'études et d'insertion des diplômés de master (en %) et évolution (en point)

Cursus et domaines disciplinaires	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle*	
		à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	33 (-1)	92 (+1,0)	94 (-0,1)
Lettres-Langues-Arts (LLA)	33 (-2)	84 (+1,3)	88 (+1,7)
Sciences Humaines et sociales (SHS)	29 (-2)	86 (+1,1)	90 (+1,6)
Sciences -Technologies-Santé (STS)	36 (-3)	90 (+2,0)	93 (+0,3)
Total Master LMD	33 (-2)	90 (+1,3)	92 (+0,5)
Master enseignement	27 (-1)	98 (-0,7)	98 (-0,4)

Lecture : parmi les diplômés 2017 de master LMD (hors master enseignement), 33 % poursuivent des études dans les 30 mois. 92 % de celles et ceux qui ont intégré le marché du travail sont en emploi au 1^{er} décembre 2019.

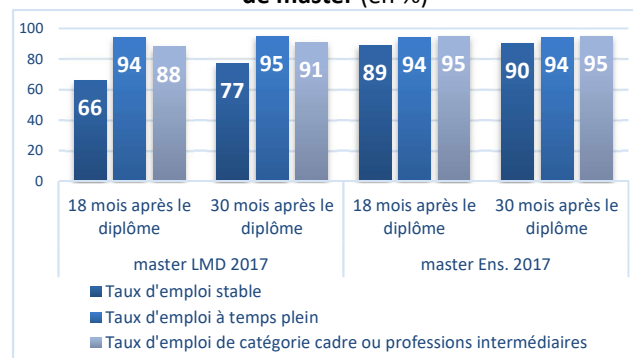
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2017.

L'embellie sur l'insertion à 18 mois bénéficie à l'ensemble des domaines disciplinaires. À 30 mois, seuls les diplômés en Lettres-Langues-Arts (LLA – 88 %) et en Sciences humaines et sociales (SHS – 90 %) profitent d'une progression notable de leur taux d'insertion, les taux restant cependant en retrait de ceux de Droit-Economie-Gestion (DEG) et de Sciences-Technologies-Santé (STS). Pour les masters enseignement, l'insertion à 18 comme à 30 mois, de la quasi-totalité des diplômés, de 98 % à ces deux échéances, s'explique par un accès rapide et

généralisé aux carrières de l'enseignement visées par la formation.

Des emplois de meilleure qualité

Évolution des conditions d'emploi des diplômés de master (en %)



Emploi stable* : CDI, fonctionnaire, profession libérale ou indépendant.

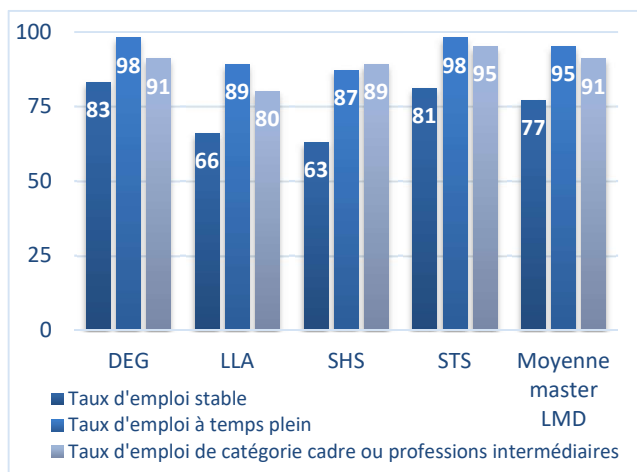
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2017.

La qualité des emplois occupés par les diplômés 2017 de master LMD s'améliore à 18 mois et, dans une moindre mesure, à 30 mois par rapport aux diplômés 2016. Les indicateurs à 18 mois ont ainsi progressé de 1 à 2 points. À 30 mois, seul le taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires progresse d'1 point (91 %). Les taux d'emploi stable et d'emploi à temps plein sont quant à eux inchangés (respectivement 77 % et 95 %). En accédant aux métiers de l'enseignement, les diplômés de master enseignement bénéficient, dès leur entrée dans la vie active, d'une plus grande stabilité dans l'emploi et d'un niveau de qualification plus élevé.

La qualité est fluctuante selon le domaine disciplinaire

Suivant le domaine de spécialité du master, les diplômés de master ne bénéficient pas des mêmes conditions dans l'emploi. À 30 mois, le taux d'emploi stable s'échelonne ainsi de 63 % pour les diplômés en SHS à 83 % en DEG et le taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires de 80 % en LLA à 95 % en STS.

Conditions d'emploi des diplômés de master en emploi selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2017.

Les rémunérations augmentent en moyenne

Le salaire net mensuel médian dans l'emploi au 1^{er} décembre 2018 incluant les primes s'élève à 2 080 euros mais varie fortement entre domaine disciplinaire. Il atteint 2 200 euros dans le domaine le plus rémunérateur (DEG) contre 1 750 euros dans le domaine le moins rémunérateur (LLA). Entre 18 et 30 mois, le niveau des salaires s'accroît en moyenne de 8 %. Par rapport à la promotion précédente, les rémunérations médianes mensuelles ont progressé, respectivement de 60 euros et 80 euros nets à 18 et 30 mois. Enfin, les diplômés de master enseignement, qui bénéficient d'un positionnement avantageux en termes d'accès à l'emploi stable et à la qualification, perçoivent une rémunération nette mensuelle médiane à 30 mois inférieure de près de 300 euros à celle de leurs homologues de master LMD.

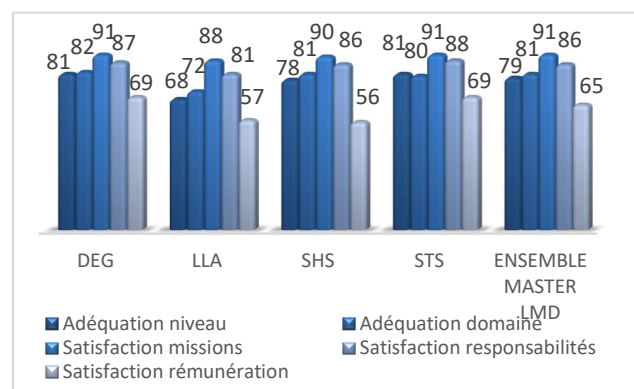
Progression du salaire net mensuel médian à temps plein

Cursus et domaines disciplinaires	Salaire médian (en euros)		Évolution
	à 18 mois	à 30 mois	
Droit-Economie-Gestion (DEG)	2 000	2 200	10%
Lettres-Langues-Arts (LLA)	1 600	1 750	9%
Sciences Humaines et sociales (SHS)	1 690	1 800	7%
Sciences -Technologies-Santé (STS)	2 000	2 150	8%
Total Master LMD	1 920	2 080	8%
Master enseignement	1 730	1 790	3%

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2017.

Des niveaux d'adéquation et de satisfaction plutôt élevés

Adéquation de l'emploi et satisfaction des diplômés (en %, à 30 mois)

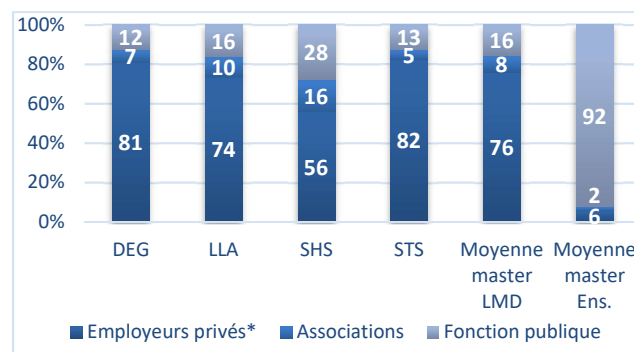


Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2017.

Une large majorité des diplômés de master considère que leur emploi est en adéquation avec un niveau d'études à bac + 5 (79 %) et/ou avec le domaine de spécialité du diplôme obtenu (81 %). Le niveau de satisfaction à l'égard des missions qu'ils ont à accomplir dans leur emploi ou des responsabilités qui leur sont confiées est encore plus élevé. En revanche, la satisfaction exprimée en regard de leur niveau de rémunération est nettement moindre (65 %), même si ce sentiment reste majoritaire.

Débouchés professionnels et types d'employeurs

La fonction publique accueille une large majorité des diplômés de master enseignement (92 % des emplois à 30 mois). À l'inverse, 76 % des diplômés de master LMD occupent un emploi dans le secteur privé. La fonction publique pourvoit 16 % des emplois et le secteur associatif 8 % (respectivement 28 % et 16 % dans le domaine SHS).



Employeurs privés* : regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendants, les professions libérales, les particuliers, etc.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2017.

Boris Ménard
MESRI-SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et administré par les universités.

Population interrogée : enquête individuelle et exhaustive des diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Paris Dauphine) ayant obtenu un diplôme de master en 2017, de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors poursuite ou reprise d'études dans les 2 ans.

Modalités d'enquête : la collecte des universités est multimode (courriel, téléphone, courrier). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de master est de 70 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/